



Inspecteur compétant des équipements antichute

Cette formation est admissible au programme du 1% de la masse salariale pour la formation.

PUBLIC CIBLE

Ce cours s'adresse aux travailleurs avec ou sans expérience, qui doivent travailler en hauteur soit sur une échelle, escalier mobile, tout échafaud, avec une ligne de vie horizontale ou verticale ou mixte, sur une toiture, avec un coulisseau, avec harnais de sécurité ou toute autre équipement antichute.

OBJECTIF

Le participant sera en mesure d'inspecter les équipements protection contre les chutes : harnais, longe, point d'ancrage, crochet, etc. Cette formation se limite aux inspections visuelles.

Au terme de cette formation, le participant recevra une attestation de réussite du cours.

CONTENU DU COURS

1. Qu'est-ce que un programme d'inspection des équipements antichute?
2. Qui est responsable?
3. Normes et règlements
4. À considérer pour l'inspection
5. Durée de service des produits antichute
6. Guide d'inspection
7. Inspection des produits
8. Procédures de condamnation
9. Rapport d'inspection et archivage
10. L'entretien du produit

FORMAT

À votre atelier ou en classe

Durée: 4h

Formation théorique et pratique

**Examen théorique et pratique à la fin
de la formation**

Certificat d'attestation inclus

Carte d'attestation, format de poche,
disponible sur demande

GRUPE DE 10 PERSONNES

INSCRIPTION

expertise.lamestpierre.com

PRIX SUR DEMANDE

À VOTRE ATELIER

Notre formateur se déplace à vos
locaux, selon vos disponibilités.

EN CLASSE

Vos employés se déplacent à nos
locaux, selon vos disponibilités. Notre
formateur fait des démonstrations dans
notre usine.

EN CONFORMITÉ AVEC

- Les normes CSA
- Les recommandations de la
CNESST